



Assemblée générale et Conseil fédéral
24 mars 2010
ENS-LSH Université de Lyon

Préambule

Ouverture de l'assemblée générale par Chantal Ohanessian, Présidente.
L'AG sera suivie du Conseil fédéral de la FNCS.

Personnes excusées

De fortes contraintes n'ont pas permis cette année à Vincent MAESTRACCI, IGEN, Doyen du groupe des enseignements et éducation artistiques de l'Inspection générale, de nous rejoindre sur le lieu du séminaire. Il souhaite vous faire part de ses plus vifs regrets d'avoir été exceptionnellement empêché cette année de participer à ce rendez-vous annuel et tient à vous assurer de son soutien dans l'ensemble des entreprises chorales académiques.

Chantal Ohanessian excuse également l'absence de Anne-Isabelle Ghetemme, Vice-présidente de la FNCS, retenue dans l'académie d'Amiens par sa mission d'IA-IPR.

Remerciements

Chantal Ohanessian remercie chaleureusement l'équipe d'organisation réunie autour de Jacques Ferchaud, IA-IPR Education musicale dans l'académie de Lyon, pour son investissement exceptionnel dans le cadre de l'organisation du présent séminaire.

Annonce organisation séminaire 2012

Il avait été décidé en AG 2009 de se déterminer sur un créneau de calendrier du séminaire annuel qui serait reconduit chaque année à la fin mars, ce qui nous avait permis d'annoncer dès ce moment-là les dates et le lieu du séminaire 2010.

Avec un plaisir renouvelé et partagé de pouvoir communiquer sur ce point très largement en amont, Mme la présidente annonce que

***le séminaire annuel national FNCS 2011 aura lieu
dans l'académie de Nantes du 22 au 24 mars 2011***

et qu'il est prévu d'organiser le séminaire 2012 dans l'académie de Lille.

Nous remercions vivement les collègues qui ont bien voulu dès à présent se positionner pour cet accueil. Ceci permet notamment à l'ensemble des académies d'intégrer au plus tôt les démarches à effectuer, par exemple en insérant le séminaire dans le plan académique de formation, afin que les ordres de mission nécessaires puissent être préparés dans les meilleures conditions.

L'absence de subvention du ministère à la FNCS depuis 2006 a induit progressivement la disparition du soutien financier qu'accordait autrefois la FNCS aux académies pour la commande d'œuvres originales chorales spécifiques aux publics scolaires. Ces commandes reposent donc aujourd'hui essentiellement sur les associations académiques et les partenariats engagés dans les académies dans le cadre de la politique culturelle académique.

Il faut rappeler toutefois que la contribution de la FNCS au bénéfice du développement dynamique des créations de répertoires chorals et de commandes en direction de compositeurs demeure prioritaire. Elle est assurée par la partie de présentation et d'échanges autour des créations académiques au sein du séminaire national annuel, ainsi que par le biais de l'affichage sur le site web de la FNCS.

Ce contexte a donc amené la FNCS à concentrer son action sur les trois pôles suivants :

- l'évolution du site web créé en septembre 2006
- la poursuite des publications papiers (couvertures de programme nationales, cartes d'élèves)
- l'organisation du séminaire national annuel

Nous avons signalé l'an dernier que ce recentrage était également une opportunité à saisir et pouvait engendrer des effets positifs et constructifs, notamment celui de **faire du site web le support de communication essentiel qu'il doit être.**

1.2 Site web FNCS

Le site permet de valoriser pleinement les actions menées. Il apparaît aujourd'hui que **cet outil fabuleux offrant un potentiel remarquable demeure encore largement sous-exploité.** Il est donc nécessaire d'investir beaucoup plus le site pour en optimiser l'usage. Toutes les rubriques du site doivent évoluer dans ce sens et tout particulièrement celle de la bibliothèque sonore.

Suite aux échanges conduits au sein du séminaire dans la perspective de favoriser cette dynamique indispensable, il avait été décidé que Chantal Ohanessian enverrait des courriers électroniques réguliers aux corps d'inspection et aux représentants d'associations académiques, les engageant à actualiser certaines rubriques et à envoyer des documents sonores ou visuels dans des délais précisés. Ceci a été fait cette année en essayant, comme convenu, de répartir les sollicitations sur la base d'un calendrier annuel permettant aux académies de répondre.

La dernière demande en date concerne l'affichage des concerts 2010, l'actualisation des présentations de festivals académiques et la vérification des fiches de présentation des associations académiques. Nous vous remercions par avance de veiller dès votre retour en académie à ce que ces données soient bien communiquées.

L'intérêt d'un site web est notamment sa souplesse en terme de contenus affichés à dimension multimédia et le renouvellement des ressources présentées. Un site doit absolument être évolutif. Dans le cas de la FNCS, il doit être porteur d'une véritable dimension nationale. Les ressources qui apparaissent dans la rubrique « informations pratiques » « documentation » doivent également contribuer à mieux faire appréhender cette approche collective des dossiers.

La vocation de mutualisation de la FNCS, ici au travers du site web, dépend de cet effort qui doit désormais être consenti par tous. Cette étape nécessaire demande naturellement un travail conséquent dans un premier temps, mais est ensuite plus facile à gérer à long terme par de simples actualisations régulières.

Cette partie de notre travail commun reste indubitablement à investir beaucoup plus régulièrement et plus largement afin que l'impact potentiel du site web joue pleinement son rôle.

La captation qualitative des concerts, sonore et visuelle, est essentielle. On peut se tourner vers divers partenaires, par exemple des sections en lycées options cinéma et audiovisuel, communication ou des professionnels. Dans tous les cas, ce travail implique une collaboration très largement en amont et en aval du concert. L'approche en terme de captation doit en priorité témoigner de la présence vivante des chœurs et des solistes et de la dimension scénique.

Rappels sur l'utilisation d'outils pour le site FNCS par son webmestre, Thibaut Plantevin

Le site web « media convert.com » propose des outils pratiques pour le transfert des extraits destinés à la bibliothèque sonore et visuelle.

Il est rappelé que :

- des fiches de consignes et d'accompagnement ont été adressées aux académies pour la saisie des fiches de concerts et pour les modalités de traitement des extraits audio et vidéo ; afin de faciliter le travail des académies ces fiches seront désormais affichées et actualisées régulièrement dans la rubrique « informations pratiques » \rightleftarrows « documentation »
- le droit d'insérer des documents sonores ou vidéo de 45 secondes (au lieu de 30") sur le site de la FNCS a été obtenu après accord passé avec la SACEM.
- Une priorité d'affichage doit être consacrée aux créations : celles réalisées en 2009 et 2010, ainsi que celles éventuellement en projet pour 2011.

2.2 Les publications

Pour faciliter les échanges avec la société graphique professionnelle associée aux travaux de la FNCS, la FNCS a fait l'achat en 2009 d'ordinateurs Mac, permettant à Chantal Ohanessian de travailler plus efficacement à la préparation des différentes productions (papier et site web). Cette contribution directe en terme de préparation graphique assurée par la présidente permet une économie collective significative au regard du coût global du poste budgétaire de communication.

2.2.1 Couvertures de programme FNCS

La contribution des associations académiques au financement des couvertures de programme depuis 2008 a permis de contribuer activement au besoin d'autonomie financière de la FNCS. Nous constatons cette année une évolution qualitative et quantitative très significative des retours de photos de spectacles chorals. Ceci a eu une incidence directe sur la conception graphique des couvertures de programmes nationales et la qualité potentielle de cette communication. Il est primordial de maintenir cet effort et de poursuivre cette évolution notable.

Le défi de livrer les couvertures de programme en mars avant la tenue du séminaire a été tenu.

Le choix d'un nouvel imprimeur l'an dernier s'était révélé favorable à l'obtention d'un produit de qualité supérieure, livré dans de meilleurs délais et dans de très bonnes conditions. Nous avons donc reconduit cette collaboration et il semble que tous en ont été satisfaits.

L'importance du vecteur d'information sur l'enseignement complémentaire du chant choral que sont les couvertures de programme à l'effigie de la FNCS est rappelée. Comme chaque année, l'édito de Vincent Maestracci, IGEN, y figure ; son positionnement graphique a été optimisé afin de rendre le propos le plus visible possible.

Le message institutionnel se trouve ainsi diffusé auprès des personnels du système éducatif, mais aussi auprès de l'ensemble des autres acteurs et partenaires, des familles, etc.

2.2.2 Cartes d'élèves FNCS

Les cartes pour l'année scolaire 2010-2011 sont imprimées. Nous avons cette année fait évoluer la carte en optant pour un format aux dimensions type carte de crédit permettant une meilleure identification du document et l'insertion plus facile de la photo d'élève. Un tableau de commande pour 2011-2012 sera adressé aux associations académiques la semaine prochaine.

Aucune modification des conditions de diffusion de cette carte n'est envisagée ; le coût demeure donc de 0,10 € / carte (port compris) à la charge des académies.

Le rôle que peut jouer cette carte au sein de la communauté scolaire semble parfois sous-évalué. C'est sans doute un point d'évolution potentiel de nos habitudes au quotidien et une réflexion à renforcer à ce niveau en académies. Il est important de souligner que la carte UNSS, par exemple, est considérée le plus souvent par les enseignants d'EPS comme un outil majeur d'identité des pratiques proposées aux élèves dans ce cadre et qu'ils y sont très attachés. Ces constats montrent l'intérêt que nous pouvons avoir à mieux appréhender l'utilisation des cartes d'élèves susceptibles de contribuer à une meilleure identification de la pratique chorale scolaire en établissement.

Chantal Ohanessian souligne que la présence nombreuse des professeurs représentants l'ensemble des académies ainsi que les associations chorales scolaires académiques à ce séminaire et l'importance des commandes volontaristes de couvertures de programme témoignent du dynamisme des acteurs pour le chant choral scolaire sur le terrain et l'attachement à la représentation collective de ces pratiques pris en charge au niveau national par la FNCS.

Il est à noter que 21 académies, dont celle de Martinique, sont représentées dans le cadre de ce séminaire ; cette situation encourageante pour tous témoigne d'un effort considérable consenti par l'ensemble des académies présentes.

II – Rapport financier : intervention de Philippe Bazin, trésorier

Pour la première fois depuis 2005, l'exercice est équilibré, et même positif. Et pourtant, aucun concours extérieur ne participe à ce résultat : il est entièrement le fruit de la relation construite entre les associations académiques et la fédération. Cette relation est basée sur trois types de services :

1. La collecte centralisée des droits Sacem ;
2. L'organisation d'un séminaire annuel ;
3. La mise à disposition des associations d'outils de fonctionnement (cartes élèves) et de communication (site internet, couvertures de programmes).

Le premier service donne lieu à une réduction de 20% sur les tarifs pratiqués par la Sacem. Cette réduction est intégralement reportée sur les associations, de sorte qu'elle passe inaperçue.

Le second service assure trois fonctions essentielles :

- La vie statutaire de la fédération ;
- La rencontre des délégués des associations, notamment dans le cadre de séances de formation ;
- La mutualisation des créations.

Dans ce cadre, la fédération prend en charge la rémunération et les défraiements des formateurs ainsi que les dépenses relatives au lieu où se déroule le séminaire (accueil, salles, matériel). C'est donc un service qui se traduit obligatoirement par une charge dans le budget.

Le troisième service occasionne lui aussi des charges importantes : entretien du site, conception et réalisation des documents, impression, routage.

D'une façon générale, les charges n'étant plus compensées par des subventions, un ensemble de dispositions avaient été adoptées lors d'assemblées générales (2007, 2008) et c'est leur mise en œuvre qui porte aujourd'hui ses fruits, sous la forme du bénéfice sur la distribution aux associations académiques de produits que la FNCS conçoit et fait réaliser.

Il importait évidemment que la survie de la FNCS fût assurée : objectif atteint grâce au dégagement de marges sur le troisième service ci-dessus.

Cette situation est temporaire : il n'est pas difficile d'imaginer que le prix de revient des cartes et couvertures ne fera qu'augmenter. Cependant, il devrait appartenir à l'assemblée générale de décider de l'attitude à adopter à l'égard de ce bilan nouvellement positif, et qui peut le rester à court et moyen terme : cela revient à examiner, parmi les missions initiales de la FNCS au service des associations, celles que le manque de financements a conduit à abandonner et qu'il serait éventuellement opportun de remettre à l'ordre du jour.

III – Votes de l'Assemblée Générale

- Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV – Echanges et perspectives

4.1 Echanges sur questions diverses

4.1.1 La carte d'élève FNCS

La carte d'élève FNCS a fait l'objet d'intéressants échanges entre les collègues présents, enrichis de différents témoignages de pratiques académiques quant à son utilité et son utilisation. Ces échanges montrent une grande diversité des situations et des habitudes de fonctionnement sur ce point selon les académies. Il est pour l'instant décidé de conserver cette proposition tout en réfléchissant à l'opportunité d'une évolution du document. **Les académies sont invitées à adresser leurs suggestions dans ce sens à la présidente avant la fin décembre 2010.** La question de la gratuité de la carte pour l'élève a notamment été débattue ; les débats sur ce point se terminent par une confirmation de la gratuité de la carte FNCS pour l'élève.

4.1.2 Assurances

Les coûts liés à l'assurance souscrite par la FNCS relativement à aux besoins actuels de la FNCS ont été évoqués. Philippe Bazin, trésorier, précise que cette dépense a été réduite en fonction d'un besoin qui se limite aujourd'hui essentiellement à la tenue de 3 jours du séminaire national annuel.

4.1.3 Forfait SACEM

M. le trésorier a répondu aux questions portant sur le forfait SACEM payé par les associations académiques. Les détails du processus d'avance sur contribution ont été rappelés par ses soins, y compris dans le cas d'un concert gratuit dans l'enceinte du collège.

Chantal Ohanessian rappelle qu'un dossier d'information relatif à la SACEM est en ligne dans la rubrique « Documentation » sur le site de la FNCS.

4.2 Perspectives

4.2.1 Recherche de fonds

La FNCS poursuit activement sa recherche de rentrées financières, malgré un contexte économique qui demeure peu favorable. Certaines pistes sont en cours de discussion, comme par exemple l'opportunité de nouer un partenariat avec la Fondation culturelle de La Poste et de la fondation Orange.

Une nouvelle fois, la question des éventuels sponsors dont pourrait bénéficier la FNCS a été soulevée par Jean-Marc Belvisi, secrétaire-adjoint de la FNCS. Les échanges entre participants ont permis d'entrevoir les possibles avantages liés à ce type de soutien, mais aussi ses limites dans le cadre d'une mission publique d'éducation.

4.2.2 Créations chorales

La place que réserve le séminaire aux présentations académiques de créations chorales est appréciée de tous. Des points précis concernant les œuvres sont éclairés par des échanges d'informations entre les participants :

- droits d'auteurs
- droits d'exploitation
- coût moyen estimé pour une commande de création chorale : 5000 euros environ
- bienfaits et limites d'une commande à un compositeur de renom

Gilles Tinayre, compositeur, a tout récemment pris contact avec Jean-Marie Caniard, secrétaire de la FNCS. Le compositeur souhaite que soit relayée sur le site de la FNCS l'information relative aux concerts donnés par des chorales scolaires des académies de Versailles et Clermont-Ferrand de sa composition musicale sur le film *L'homme à la caméra* de Dziga Vertov.

A cette occasion, Jean-Marie Caniard affiche par vidéoprojection le dossier pédagogique de présentation de l'œuvre que Gilles Tinayre tient à disposition de toutes les académies.

4.2.3 Contenus de formation du prochain séminaire

Chantal Ohanessian souhaite recueillir les souhaits des collègues quant aux formations à envisager dans le cadre du prochain séminaire. Plusieurs pistes à réfléchir émergent, certains contenus de formation ayant déjà donné satisfaction en académie :

- travail vocal sur les harmoniques avec Dainouri Choque (stage conduit cette année dans l'académie de Besançon)
- travail vocal avec un phoniâtre (stage conduit cette année dans l'académie de Besançon)
- intervention d'un juriste ; le nom de M. CARERO est avancé (académie de Poitiers)
- approche du Sound Painting

La présidente demande à l'ensemble des académies de faire connaître leurs propositions ou souhaits sur ce dossier pour la fin octobre 2010 au plus tard.

V – Conseil fédéral

La présidente rappelle que son mandat atteint cette année une durée de 10 ans et qu'un renouvellement des responsables est souhaitable pour la vie d'une association.

Chantal Ohanessian avait exprimé en 2009 son souhait de poursuivre de préférence son action jusqu'à pouvoir passer le relais de la présidence avec une situation de l'association revenue à la stabilité financière et dans un contexte globalement positif.

La stabilité financière actuellement acquise de la FNCS permet aujourd'hui d'envisager dans des conditions acceptables un éventuel renouvellement de la présidence.

Par ailleurs, la mission de présidence de la FNCS cumulée depuis six ans aux charges professionnelles de DAAC et IA-IPR dans l'Académie d'Aix-Marseille nécessitent à court terme de pouvoir envisager ce renouvellement.

On note l'absence de candidature déclarée et l'absence d'opposition au bureau actuel.

Vote de l'Assemblée sur l'élection du bureau fédéral :

Les membres du bureau sont confortés et élus à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.